

Avis de constitution

SOCIETE « DANTE CONSTRUCTION METALLIQUE » en abrégé « DCM »

Siège Abidjan, Bingerville Feh kesse, près de l'hotel
Free World, Lot 313, Ilot 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DANTE CONSTRUCTION
METALLIQUE » en abrégé « DCM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Ferronnerie générale, Construction métallique,
Quincaillerie générale, Et pour la réalisation de l'objet
social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville Feh kesse, près de
l'hotel Free World, Lot 313, Ilot 33

Dirigeant(s) M DANTE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00998 du 01/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06129/GTCA/RC/2024 du 01/02/2024

